

**CERTIFIÉ CONFORME  
LE PRÉSIDENT**

**SAS 2L FINANCES  
44 Impasse des Frênes  
ZA de Dessus le Fier  
74370 ARGONAY**

**Comptes Annuels  
de l'exercice clos au 31/03/2024**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2L FINANCES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>44 Impasse des Frènes</b>		74370 ARGONAY						
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <b>8 2 0 2 4 8 8 6 2 0 0 0 1 4</b>								
		Exercice N, clos le, <b>31032024</b>						
		N-1 <b>31032023</b>						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 434	1 158	276	754
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	492 110		492 110	482 110
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>493 544</b>	<b>1 158</b>	<b>492 386</b>	<b>482 864</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			29 420	
		Autres créances (3)	BZ	CA	260 787		260 787	272 770
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	33 265		33 265	11 289	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>294 052</b>		<b>294 052</b>	<b>313 478</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>787 595</b>	<b>1 158</b>	<b>786 438</b>	<b>796 342</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 2L FINANCES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....10 000..... )	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	449 290	355 819	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>77 465</b>	<b>193 471</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	22 110	22 110	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>559 865</b>	<b>582 400</b>	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161	14 409	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	200 517	166 908	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 919	5 338	
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 791	27 269	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	184	18	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>226 573</b>	<b>213 942</b>		
Ecarts de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>786 438</b>	<b>796 342</b>		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	226 573	213 942		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	161	145		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2L FINANCES		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	360 000	360 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	360 000	360 000
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	3 238	5 478
	Autres produits (1) (11)			FQ	16	5
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>363 254</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	18 494	33 122
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	8 903	12 458
	Salaires et traitements *			FY	154 808	154 225
	Charges sociales (10)			FZ	87 213	86 730
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS	GA	478	478
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE		35
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>269 895</b>	<b>287 049</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>93 359</b>	<b>78 434</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		130 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	15 778	4 079
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>15 778</b>	<b>134 079</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	11 518	5 661
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>11 518</b>	<b>5 661</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>4 260</b>	<b>128 418</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>97 620</b>	<b>206 852</b>

4

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2L FINANCES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>26 500</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 450
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>20 450</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>6 050</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	20 155 19 431
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>379 033 526 063</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>301 568 332 592</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>77 465 193 471</b>
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	15 741 134 017
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 238 5 478
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) <b>A5</b>	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b> dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**2L FINANCES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : ZA de Dessus le Fier**  
**44, impasse des Frênes**  
**Argonay, 74370 ANNECY**  
**820 248 862 RCS ANNECY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 27 SEPTEMBRE 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 77 465 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	77 465 euros
Prélèvement sur le poste « réserves facultatives » d'une somme de poste ainsi ramené de 449 290 euros à 426 755 euros.	22 535 euros
soit une distribution à titre de dividendes de Soit 100 euros par action	100 000 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à

u

50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2021 :  
290 000 euros, soit 290 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 290 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2022 :  
100 000 euros, soit 100 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2023 :  
100 000,00 euros, soit 100 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Monsieur Louis-Philippe LOPES DE  
ALMEIDA

